

3. Quels sont les noms des personnes qui ont soumissionné et quel est le chiffre de chaque soumission?

L'hon. P.-J. VENIOT (ministre des Postes):

1. Le 29 septembre 1928.

2. A. McNairn; \$1,690 par année.

3. A. McNairn, Bouctouche, \$1,690; Fabien Pellerin, St-Norbert-Sud, \$1,740; Alyre Robichaud, Bouctouche, \$1,800; Arthur-H. Allain, St-Joseph-de-Kent, \$1,950; Thaddée Melanson, Bouctouche, \$2,000; Vital Arsenault, Dundas, \$2,000; Charles McDonald, St-Maurice, \$2,200; William Babineau, Bouctouche, \$2,400; Abbey-J. Hébert, Shédiac, \$2,500; Henry-A. Cormier, St-Thomas, \$2,575.

DEMANDES DE DOCUMENTS ACCORDEES SANS DEBAT

LE QUAI PUBLIC DE COMTÉ DE PICTOU

Par M. CANTLEY:

Copie de tous rapports, correspondance et recommandations que l'ingénieur de district du ministère des Travaux publics a reçus à son bureau, à Halifax, qui ont trait à tout travail que le ministère des Travaux publics a exécutés dans le comté de Pictou ou ont quelque relation avec ce travail, durant les années 1927, 1928 et 1929.

2. Un relevé de toutes les nominations ou destitutions faites par ledit ingénieur de district ou en vertu de son autorité, avec un relevé des motifs, s'il y en a, de ces nominations ou destitutions, durant les années 1927, 1928 et 1929.

L'INSPECTEUR DES PÊCHERIES À BOUCTOUCHE

Par M. PRICE:

Copie de tous les télégrammes, correspondance, pétitions et autres communications échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, le ministère de la Marine et des Pêcheries, la Commission du service civil et toutes autres personnes relativement à la nomination d'un inspecteur des pêcheries à Bouctouche, dans le comté de Kent, province du Nouveau-Brunswick, pour le district connu comme celui du "sud de la rivière Chockpish à la frontière du comté de Westmorland"; ainsi qu'une copie de toute plainte logée contre la nomination de Wilfrid-D. Bourgeois, un vétéran de la guerre mondiale.

LE MAÎTRE DE POSTE DE COCAGNE

Par M. PRICE:

Copie de tous télégrammes, correspondance, pétitions et autres communications échangés entre le ministre des Postes, le ministère des Postes, le surintendant du bureau de poste de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), et toute ou toutes personnes, relativement à la nomination projetée d'un maître de poste à Cocagne, dans le comté de Kent, province du Nouveau-Brunswick.

LE TRANSPORT DES DÉPÊCHES ENTRE COCAGNE ET NOTRE-DAME

Par M. PRICE:

Copie de tous télégrammes, correspondance, et autres communications échangés entre le ministre des Postes, le ministère des Postes, le surintendant du bureau de poste de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), et toute ou toutes personnes relativement à l'adjudication d'un contrat pour le transport des dépêches entre Cocagne et Notre-Dame, dans le comté de Kent, province du Nouveau-Brunswick.

GUS CARRIER, DU PÉNITENCIER DE PRINCE-ALBERT

Par M. J. A. CLARK (Vancouver-Burrard):

Copie de tous les autres documents et de la correspondance échangée entre le 1er janvier 1925 et aujourd'hui relativement à Gus Carrier, du pénitencier de Prince-Albert.

L'hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Justice): Puis-je demander que cette motion soit réservée? J'aimerais à m'assurer de la nature de ces documents afin de voir si on peut les communiquer au public, car je constate que la motion a trait à un pénitencier.

LES INONDATIONS A L'ILE PELEE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. J. GOTT (Essex-Sud): Hier, j'ai appelé l'attention du Gouvernement sur les inondations à l'île Pelée. Le ministre des Travaux publics (M. Elliott) n'était pas à son siège, mais je lui demanderai maintenant s'il a une déclaration à faire à ce sujet et s'il est au courant de la situation à cet endroit.

L'hon. J. C. ELLIOTT (ministre des Travaux publics): Il s'agit ici d'une de plusieurs demandes de secours qui nous sont adressées de par tout le pays à la suite d'inondations. J'ai donné ordre de faire examiner la question par les ingénieurs et de voir s'il entre dans les attributions du ministre de faire quelque chose pour atténuer la situation de l'heure.

M. GOTT: Combien de temps faudra-t-il attendre?

DISCUSSION DU PROJET DE LOI TENDANT AU RAJUSTEMENT DES APPOINTEMENTS DES POSTIERS DE L'OUEST DESTITUES ET REPRIS DANS LE SERVICE.

L'hon. P.-J. VENIOT (ministre des Postes) propose la 2e lecture du projet de loi (bill n° 252), concernant certains employés du service des postes ou de la poste ambulante du Canada.

Cette motion est adoptée et le projet de loi est lu la deuxième fois.

La Chambre se forme en comité général, sous la présidence de M. Johnston, et passe à la discussion des articles.